

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le 14/03/2025

ID : 074-217400704-20250311-D2025



**Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie**



**D 2025 - 20**

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil  
Municipal : 04 mars 2025

**OBJET : VOIE VERTE – 3<sup>e</sup>  
TRANCHE – TRAVAUX SUR LES  
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION  
PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ,  
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE  
TELECOMMUNICATIONS**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars,  
le conseil municipal de la commune de  
Chens sur Léman dûment convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire à la mairie,  
sous la présidence de Madame Pascale  
MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.  
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND  
F. ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.  
STUBERT B. CHANTELOT C. PLEYNET  
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G.  
RACINE FREIXENET M. CHEVRON F.  
DIANA C. QUERNEC GARIN C.  
MATTERA A.**

**EXCUSÉS : CORNU C. « pouvoir à  
MATTERA A. » GEROUDET A.  
CHAMPEAU S. « pouvoir à de PROYART  
A. » CHANTELOT L. « pouvoir à  
CHANTELOT C. »**

Est élue secrétaire de la séance : MEYRIER M.

Madame le maire, expose que,

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2025 l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « VOIE VERTE – TRANCHE 3 » figurant sur le tableau en annexe :

d'un montant global estimé à :	69 186,72 euros
avec une participation financière communale s'élevant à :	43 080,10 euros
et une contribution au budget de fonctionnement s'élevant à :	2 075,60 euros

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de CHENS SUR LEMAN,

- 1) **APPROUVE** le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe, et notamment la répartition financière proposée.
- 2) **S'ENGAGE** à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie sa participation financière à cette opération.

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le 14/03/2025

ID : 074-217400704-20250311-D2025\_20-D



Le conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le maire, après avoir pris connaissance du plan de financement de l'opération figurant en annexe et délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le plan de financement et sa répartition financière d'un montant global estimé à : 69 186,72 euros  
avec une participation financière communale s'élevant à : 43 080,10 euros  
et une contribution au budget de fonctionnement s'élevant à : 2 075,60 euros

**S'ENGAGE** à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie 80 % du montant de la contribution au budget de fonctionnement (3 % du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 1 660,48 euros, sous forme de fonds propres, après la réception par le Syane de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération

**S'ENGAGE** à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, sous forme de fonds propres, la participation (hors contribution au budget de fonctionnement) à la charge de la commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le Syane de la première facture de travaux, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel, soit 34 464,08 euros.  
Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
Martine MEYRIER

Le maire  
Pascale MORIAUD

